

# L'Année du Maghreb

28 | 2022, vol. 2

Dossier : Libye(s) en devenir. Déchiffrer le changement sociopolitique en diachronie et à plusieurs échelles

Dossier : Libye(s) en devenir

## Regarder au-delà des élections : l'historicité complexe de la participation politique dans la Libye contemporaine



*Looking Beyond Elections: The Complex Historicity of Political Participation in Contemporary Libya*

النظر إلى ما بعد الانتخابات: تاريخية معقدة للمشاركة السياسية في ليبيا المعاصرة

CHIARA LOSCHI ET CHIARA PAGANO

p. 83-108

<https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.11297>

### Résumés

Français English العربية

Au lendemain de la chute du régime Kadhafi, lorsque le Conseil national de transition soutenu par l'OTAN a proclamé le début de la transition du pays dans l'aout 2011, une inquiétude croissante s'est manifestée quant à la future configuration institutionnelle de la Libye et à la nécessité de désigner de nouvelles autorités par des élections. Depuis lors, les élections ont été considérées par de nombreux chercheur.e.s internationaux comme des critères permettant de mesurer les progrès du changement de régime en Libye et de statuer sur l'(im)possibilité de la démocratie et l'incapacité de la société libyenne à mettre en place des modes de gouvernance institutionnalisés. Plusieurs études critiques ont abordé le changement politique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient après 2011 en déplaçant l'attention des institutions et de la compréhension procédurale de la praxis démocratique au plus près de la société et de ses transformations structurales, en soulignant le rôle des mobilisations populaires visant à remettre en question les décisions de la classe dirigeante, à articuler des demandes politiques alternatives à celles articulées par les autorités intérimaires, ou encore à rejeter des élections considérées comme des simples outils de la « mise en scène de la démocratie » (Benzenine, 2020 ; Gana et Van Hamme, 2020). Cependant, rarement ces perspectives ont été appliquées à l'analyse de la Libye d'après-Kadhafi, où l'acquisition axiomatique de l'existence d'un lien positif entre les élections et la transition démocratique a occulté les potentialités d'un débat englobant toutes les politiques du devenir qui se déroulent même à travers des mobilisations politiques qui échappent et souvent contestent la dynamique électorale. Le choix de l'élection comme la priorité absolue de la Libye post-Kadhafi et le moyen de mettre fin aux rivalités entre les autorités intérimaires, pourtant, n'a jamais été interrogé de façon critique. Dans ces lectures, l'abstentionnisme ou la

pratique de délégitimation des autorités élues ont été attribués au manque de la part des citoyens libyens de culture politique démocratique et de la connaissance des instruments institutionnels tant au niveau individuel que collectif, après quelques 42 ans de dictature.

Notre contribution soutient qu'il est nécessaire de se départir de ces conceptions normatives du politique en général pour formuler un autre regard et débattre des formes alternatives de gouvernance délibérative. Nous proposons de renverser la perspective transitologique qui se penche sur l'absence, le report ou l'inefficacité des élections libyennes pour expliquer l'obstacle à l'émergence d'un État démocratique. C'est le manque de canaux efficaces pour promouvoir un débat véritablement inclusif sur la Libye post-révolutionnaire qui entrave la possibilité d'achever le processus de révolution d'un système de pouvoir oppressif, excluant et corrompu initié par le soulèvement du 17 février 2011. Afin d'éclairer le scénario politique actuel, nous proposons ici de reconsidérer le politique par le bas, là où les seules perturbations à l'ordre du modèle néo-libéral ont été détectés jusqu'à présent – et donc désignées par les termes de « chaos », « d'absence d'État » ou de « culture politique ». En adoptant une approche qui se veut centrée sur les stratégies et pratiques de renégociation du politique par les Libyens, et raisonnant donc en termes de politique du devenir plutôt qu'en termes de politique de la transition (Dakhli, 2016), cette analyse requiert de reconsidérer les expériences historiques d'expérimentations politiques et mobilisations sociales qui ont caractérisé le pays dans la longue durée comme des précédents utiles à mieux saisir les formes actuelles d'engagement politique aux niveaux individuelle et collective.

Pour faire cela, nous nous inspirons de l'historiographie sur la Libye moderne, afin de donner une perspective diachronique au débat sur les pratiques multiformes de participation, de légitimation et de délibération politiques dans le pays, au-delà du modèle néolibéral de démocratie. L'enjeu est d'interroger les raisons pour lesquelles les organes représentatifs transitoires de la Libye ne se sont simplement pas effondrés au lendemain des premières élections de juillet 2012 mais, au contraire, ont essaimés en centres de pouvoir rivaux ainsi que, dans certains cas, en institutions fantômes, tout en donnant naissance à des organes locaux plus efficaces au niveau infranational. La perspective historique montre, en effet, que ces stratégies de mobilisation conflictuelle témoignent non pas du refus des procédures démocratiques, mais plutôt de la partialité des procédures de représentation des autorités transitoires. Les formes actuelles de mobilisation individuelle et collective, alternatives et même opposées à la démocratie électorale, peuvent constituer des moyens de participer au processus d'articulation d'imaginaires radicalement nouveaux pour les présents de la Libye post-Kadhafi. Ils ne représentent pas non plus la résurgence de conflits prétendument inhérents à la société libyenne labélisée selon certaines expressions orientalistes comme « traditionnelle », incapable de toute forme de capacité d'organisation politique, caractérisée par « l'anarchie », le « désordre » ou « l'immaturité politique ». Elles témoignent plutôt du refus stratégique par certains citoyens, associations, et organisations des représentants intérimaires perçus comme incapables de fournir des formes significatives de représentation politique. Ces revendications constituent des manières de pratiquer la démocratie en abordant la question de la représentation « autrement », ce qui fait écho à d'autres phases de l'histoire du pays.

In the aftermath of the Gaddafi regime's fall, when the NATO-backed National Transitional Council proclaimed the start of the country's transition, in August 2011, a growing concern emerged about the future institutional configuration of Libya and the need to designate new authorities through elections. Since then, many international scholars have considered elections as a yardstick to measure the progress of Libya's regime change and to determine the (im)possibility of democracy or the inability of Libyan society to establish institutionalised modes of governance.

Several critical studies have approached political change in North Africa and the Middle East after 2011 by shifting the focus from institutions and procedural understandings of democratic praxis to society and its structural transformations. The role has been emphasized of popular mobilisations aimed at challenging the decisions of the ruling class, articulating alternative political demands to those articulated by the interim authorities, or rejecting elections as mere tools for the 'staging of democracy' (Benzenine, 2020; Gana and Van Hamme, 2020). However, these perspectives have been rarely applied to the analysis of post-Gaddafi Libya, where the axiomatic acquisition that a positive link exists between elections and democratic transition has obscured the potentialities of engaging into a scholarly debate encompassing all the "politics of becoming" that might be detected by looking even at those mobilisations that escape and often contest the electoral dynamic. The choice of individuating elections as the top priority of post-Gaddafi Libya and the means to end rivalries between interim authorities, in fact, has never been critically interrogated. In these readings, abstentionism or the practice of delegitimising the elected authorities has been attributed to the lack of democratic political culture and knowledge of institutional instruments on the part of Libyan citizens, both individually and collectively, after some 42 years of dictatorship.

Our contribution argues that it is necessary to move away from these normative conceptions of politics in general in order to formulate different readings on and discuss alternative forms of deliberative governance. We propose to reverse the transitological perspective that focuses on the absence, postponement, or ineffectiveness of Libyan elections as an obstacle to the emergence of a democratic state. We argue it is the lack of effective channels to promote a truly inclusive debate

on post-revolutionary Libya that hinders the possibility of completing the process of revolutionizing an oppressive, exclusionary, and corrupt power system initiated by the 17 February 2011 uprising. To shed light on the current political scenario, we propose here to reconsider the political from below, and namely by looking where only disruptions to the neo-liberal model of functioning democracies have been detected so far - and thus in most manifestations referred to as 'chaos', 'statelessness' or absence of 'political culture'. In order to adopt an approach that focuses on the strategies and practices of renegotiating politics experimented by Libyan citizens, and thus reasoning in terms of *the politics of becoming* rather than *the politics of transition* (Dakhliya, 2016), this analysis has required reconsidering the historical experiences of political experimentation and social mobilisation that have characterised the country over the long term as useful precedents to better understand current forms of political engagement at the individual and collective levels.

We, therefore, draw on the historiography of modern Libya so as to approach the debate on the multifaceted practices of political participation, legitimisation and deliberation in the country from a diachronic perspective and moving beyond the neoliberal model of democracy. The challenge is to interrogate why Libya's interim representative bodies did not simply collapse in the aftermath of the first elections in July 2012 but, instead, swarmed into rival centres of power as well as, in some cases, shadow institutions, while giving rise to more effective local bodies at the sub-national level. The historical perspective shows, in fact, that these strategies of conflictual mobilisation do not reflect a refusal of democratic procedures, but rather the partiality of the representation procedures of so-called transitional authorities. The current forms of individual and collective mobilisation, which are alternative and even opposed to electoral democracy, may be considered as other modes of popular participation in the process of articulating radically new imaginaries for the many possible presents that are currently in-the-making in post-Gaddafi Libya's. Hence, they do not represent the mere resurgence of conflicts allegedly inherent to Libyan society labelled according to certain orientalist expressions as "traditional", incapable of any form of political organisation capacity, characterised by "anarchy", "disorder" or "political immaturity". Rather, they reflect the strategic rejection by some citizens, associations, and organisations of interim representatives perceived as incapable of providing meaningful forms of political representation. These claims are ways of practising democracy by addressing the issue of representation 'otherwise', which also echoes other phases of the country's history.

في أعقاب سقوط نظام القذافي، عندما أعلن المجلس الوطني الانتقالي المدعوم من الناتو بدء المرحلة الانتقالية في البلاد في شهر أغسطس 2011، ظهر قلقٌ متزايد بشأن التشكيل المؤسساتي المستقبلي للبلاد وبشأن ضرورة تعيين سلطات جديدة من خلال انتخابات. ومنذ ذلك الحين، اعتبرت العديد من الباحثين والباحثات الدوليين الانتخابات معايير تتيح قياس التقدم الحاصل في تغيير النظام في ليبيا والحكم على إمكانية (أو عدم إمكانية) الديمقراطية وعجز المجتمع الليبي عن وضع أنماط مؤسساتية للإدارة. تناولت العديد من الدراسات النقدية التغيير السياسي في شمال إفريقيا والشرق الأوسط بعد عام 2011 من خلال تحويل الاهتمام من المؤسسات والفهم الإجرائي للممارسة الديمقراطية إلى المجتمع عن كثب وإلى تحولاته البنيوية، مع التركيز على دور التبعيات الشعبية التي تهدف إلى التشكيك في قرارات الطبقة الحاكمة وإلى صياغة مطالب سياسية بديلة عن تلك التي صاغتها السلطات المؤقتة، أو حتى إلى رفض انتخابات تُعتبر أدوات بسيطة لـ«إخراج الديمقراطية» (بن زنين، 2020؛ غانا وفان هام، 2020). ومع ذلك، نادراً ما تم تطبيق وجهات النظر هذه على تحليل ليبيا ما بعد القذافي، حيث أن الفرضية البديهية بوجود صلة إيجابية بين الانتخابات والتحول الديمقراطي حجبت إمكانات نقاش يشمل جميع سياسات المستقبل التي تجري حتى عبر تبعيات سياسية نقلت من الديناميكية الانتخابية بل تطعن فيها غالباً. إن اختيار الانتخاب كأولوية مطلقة للبلاد ما بعد القذافي وكوسيلة لإنهاء المناهضة بين السلطات المؤقتة لم يكن مع ذلك موضع تساؤل قط بصورة نقدية. من خلال هذه الفراءات، يُعزى الامتناع عن التصويت أو ممارسة نزع الشرعية عن السلطات المنتخبة إلى افتقار المواطنين الليبيين إلى الثقافة السياسية الديمقراطية وإلى معرفة الأدوات المؤسساتية على المستويين الفردي والجماعي، بعد حوالي 42 عاماً من الديكتاتورية.

تدعم مساهمتنا فكرة أنه من الضروري الابتعاد عن هذه المفاهيم المعيارية للشأن السياسي بشكل عام لصياغة وجهة نظر أخرى ومناقشة أشكال بديلة للحكومة التداولية. نقترح عكس المنظور الانتقالي الذي يركز على غياب الانتخابات الليبية أو تأجيلها أو عدم فعاليتها لتفسير العقبة التي تعترض قيام دولة ديمقراطية. إن الانتقال إلى القنوات الفعالة للترويج لحوار شامل حقاً حول ليبيا ما بعد الثورة هو الذي يعيق إمكانية استكمال عملية الثورة لنظام ذي سلطة قمعية إقصائية فاسدة بدائه انتفاضة 17 شباط/فبراير 2011. وإلقاء الضوء على السيناريو السياسي الحالي، نقترح هنا إعادة النظر في الشأن السياسي من أسفل، حيث تم رصد الاضطرابات الوحيدة في نظام النموذج الليبرالي الجديد حتى الآن - وبالتالي أشير إليها بعبارات «الفوضى» أو «غياب الدولة» أو «الثقافة السياسية». فمن خلال اعتماد مقاربة تهدف إلى التركيز على استراتيجيات وممارسات إعادة تفاوض الليبيين على الشأن السياسي، وبالتالي من خلال التفكير من منظور الشأن السياسي للضرورة وليس من منظور الشأن السياسي للانتقال (داخلياً، 2016)، يتطلب هذا التحليل إعادة النظر في التجارب التاريخية للاختيارات السياسية والتبعيات الاجتماعية التي ميّزت البلاد على المدى الطويل باعتبارها سوابق مفيدة لفهم أفضل للأشكال الحالية للالتزام السياسي على المستويين الفردي والجماعي.

ولقيام بذلك، نستوحى من التاريخ للبلاد الحديثة من أجل تقديم منظور تعاقبي للنقاش حول الممارسات متعددة الأشكال للمشاركة والشرعية والموادلات السياسية في البلاد، بما يتجاوز النموذج الليبرالي الجديد للديمقراطية. إن الزهان هو التساؤل ببساطة عن أسباب عدم انهيار الهيئات التمثيلية الانتقالية في ليبيا في أعقاب الانتخابات الأولى في شهر تموز/يوليو 2012، بل على العكس من ذلك فقد احتشدت في مراكز قوة متنافسة، وكذلك في بعض الحالات في مؤسسات الظل، مؤدية إلى ظهور هيئات محلية أكثر فعالية على المستوى دون الوطني. فالمنظور التاريخي يُظهر في الواقع أن استراتيجيات التبعية النزاعية هذه لا تُشهد على رفض الإجراءات الديمقراطية بل على تحيز إجراءات تمثيل السلطات الانتقالية. يمكن أن تشكل الأشكال الحالية للتبعية الفردية والجماعية، البديلة وحتى المعارضة للديمقراطية الانتخابية، وسائل للمشاركة في عملية صياغة تصوّرات جديدة جذرياً لأولئك الموجودين في ليبيا ما بعد القذافي. كما أنها لا تمثل عودة النزاعات التي يُزعم أنها متصلة في المجتمع الليبي الذي يوصف بحسب بعض التعبيرات الاستشراقية بـ«التقليدي» غير القادر على أي شكل من أشكال القدرة على التنظيم السياسي والذي يتميز بـ«السلطوية» أو «الفوضى» أو «عدم النضج السياسي». وبدلاً من ذلك فإنها تشهد على الرفض الاستراتيجي من قِبل بعض المواطنين والمواطنات وجمعيات ومنظمات الممثلين المؤقتين الذين يُنظر إليهم على أنهم عاجزون عن تقديم أشكال مهمة من التمثيل السياسي. وتشكل هذه المطالب طرقةً لممارسة الديمقراطية من خلال دراسة مسألة التمثيل «بشكل مختلف»، مما يعكس مراحل أخرى من تاريخ البلاد.

## Entrées d'index

**Mots-clés :** Libye, longue durée, participation politique, élections, transitologie critique, démocratie néolibérale.

**Keywords:** Libya, longue durée, political participation, elections, critical transitology, neoliberal democracy

ليبيا، المدى الطويل، المشاركة السياسية، الانتخابات، المرحلة الانتقالية الخرجة، الديمقراطية النيولبيرالية : فهرس الكلمات المفتاحية

### Notes de l'auteur

Bien que l'élaboration et l'écriture de l'article soient le résultat d'une stricte collaboration, on peut préciser que Chiara Pagano a écrit l'introduction et les paragraphes « La Libye post-Kadhafi : un point aveugle pour la recherche critique sur la transitologie » ; « Raisonner avec la politique du devenir plutôt qu'avec la politique de la transition » ; « La construction d'un État (in)dépendant entre répression de la dissidence et aliénation de la participation politique » et « Refuser la démocratie libérale en abolissant la représentation ». Chiara Loschi a écrit les paragraphes titrés « La Libye de l'après 2011 : détecter les (re)configurations politiques dans des lieux inattendus », « Les derniers efforts de l'ONU pour parrainer les mécanismes électoraux » et les conclusions.

## Texte intégral

- 1 Au cours de la dernière semaine d'août 2022, trente personnes ont été tuées lors d'une vague d'affrontements entre les milices qui reconnaissent actuellement le gouvernement de stabilité nationale (GSN), formé en février 2022 sous la direction de Fethi Bashagha, et celles qui reconnaissent le gouvernement d'unité nationale (GUN), élu en mars 2021 dans le cadre du Forum de dialogue politique libyen (FDPL) parrainé par les Nations unies et dirigé par Mohammed Dbeibah<sup>1</sup>. Depuis sa formation, le gouvernement Bashagha s'est efforcé de rassembler une coalition anti-GUN regroupant des forces armées et des acteurs politiques – notamment le président de la Chambre des représentants (CdR) basée à Tobrouk, Aguila Salih, et le maréchal renégat Khalifa Haftar. L'objectif principal est de remettre en question la présidence de Dbeibah et de s'imposer vis-à-vis de lui sur la scène politique du pays. En outre, le gouvernement Bashagha a cherché un consensus parmi les Libyens qui étaient réellement mécontents de l'échec du GUN à organiser les élections parlementaires, sénatoriales et présidentielles. Celles-ci avaient en effet été programmées de façon hâtive par le FDPL pour le 24 décembre 2021, servant moins les intérêts de la population libyenne que ce qui a été défini comme la « chorégraphie trompeuse de la résolution du conflit » (Badi, 2021, p. 23) menée par l'ONU. Entre-temps, les citoyens ont continué à déplorer le manque de responsabilité et de justice dans le pays, le crime organisé étant perçu comme prospérant sans être inquiété par des poursuites judiciaires, de même que la corruption et le clientélisme.
- 2 Par ailleurs, l'indépendance de la Haute commission électorale nationale (HCEN) a été mise en doute après que certains de ses membres aient déclaré avoir été menacés par des groupes armés lors de la préparation des élections. Ces doutes ont été aggravés par le fait que des personnalités controversées, telles que Sayf al-Islam al-Kadhafi et Khalifa Haftar, ont été autorisées à se présenter à la présidence, bien qu'elles soient accusées de crimes de guerre et impliquées à la fois dans l'ancien régime et dans les forces qui ont alimenté la guerre civile dans le pays au cours de la dernière décennie<sup>2</sup>.
- 3 Dans ce contexte, les conditions nécessaires à la tenue d'élections n'étant pas réunies, celles-ci se trouvent reportées de manière indéfinie. Une lutte pour la légitimité des institutions intérimaires et la stabilité de processus clairs pour désigner les personnes à élire a alors refait surface, opposant la Chambre des représentants, qui a reconnu le GSN<sup>3</sup>, et le Conseil présidentiel, qui s'appuie sur le soutien des Nations unies et maintient son droit de mener le pays vers de nouvelles élections<sup>4</sup>. Les craintes d'une rechute potentielle dans une guerre civile à grande échelle se font entendre à nouveau en Libye et à l'étranger ; certains soulignent que depuis mars 2022, les acteurs internationaux qui s'immiscent dans les affaires libyennes sont responsables d'une

« politique d'ambiguïté » à l'égard de la formation du gouvernement de Bashagha qui aurait « forcé l'écosystème de la concurrence » dans le pays<sup>5</sup>. Une telle analyse fait écho à celle de Lisa Anderson qui a souligné comment les phases de « souveraineté contestée » dans l'histoire de la Libye contemporaine ont été caractérisées par des interventions étrangères répétées promouvant des définitions difficilement conciliables de la forme de gouvernement et de leadership politique à privilégier, soutenant en fin de compte « les agents de pouvoir politique locaux et alimentant la compétition politique locale » (Anderson, 2017, p. 229 et 247).

4 Cela a été particulièrement évident au lendemain de la chute du régime Kadhafi lorsque le Conseil national de transition (CNT), soutenu par l'OTAN, a proclamé le début de la transition du pays et qu'une inquiétude croissante s'est exprimée quant à la future configuration institutionnelle de la Libye et la nécessité de désigner de nouvelles autorités par des élections. Depuis lors, la conjoncture électorale et les résultats – insatisfaisants – des élections nationales ont été considérés par de nombreux chercheurs et observateurs internationaux comme des critères permettant de mesurer les progrès de la transition en Libye et de statuer sur l'(im)possibilité de la démocratie et l'incapacité de la société libyenne à mettre en place des modes de gouvernance institutionnalisés. Les élections semblent nécessaires pour évaluer les étapes de la transition libyenne et sont ainsi considérées, par certains, comme le paramètre de sa durée et de son (in)succès. Un tel débat affirme le lien positif entre élections et transition démocratique, sans jamais interroger de façon critique le choix de l'élection comme la priorité absolue de la Libye post-Kadhafi et le moyen de mettre fin aux rivalités entre les autorités intérimaires. De même, dans ces lectures, l'abstentionnisme croissant ou la pratique de délégitimation des autorités élues ont été rituellement attribués au manque de culture politique démocratique des citoyens libyens et/ou au fait qu'ils ne sont pas habitués aux outils institutionnalisés pour canaliser le consentement ou la dissidence, tant au niveau individuel que collectif, après quelques 42 ans de dictature (Brownlee, Masoud et Reynolds, 2015, p. 154).

5 Dans cet article, nous souhaitons questionner ce présupposé, en se demandant si c'est bien l'absence, le report ou l'inefficacité des élections libyennes qui constituent le véritable obstacle à l'émergence d'un État démocratique et à la fin de la transition libyenne. Nous soutenons que c'est le manque de canaux efficaces pour promouvoir un débat véritablement inclusif sur la Libye post-révolutionnaire qui entrave la possibilité d'achever le processus de révolution d'un système de pouvoir oppressif, exclu et corrompu initié par le soulèvement du 17 février 2011. Afin d'éclairer le scénario politique actuel, nous proposons ici de reconsidérer le politique par le bas, là où les seules perturbations à l'ordre du modèle néo-libéral ont été détectées jusqu'à présent et donc désignées par les termes de « chaos », « d'absence d'État » ou de « culture politique ». Ainsi, nous déplaçons les hypothèses normatives internationales concernant la transition et le leadership politique vers une analyse qui se veut centrée sur les stratégies et pratiques de renégociation du politique par les Libyens et raisonnons donc *en termes de politique du devenir* plutôt qu'en *termes de politique de la transition* (Dakhli, 2016). Cette approche permet une réflexion plus approfondie sur les stratégies, logiques et espaces réels de participation politique expérimentés par un certain nombre d'individus et d'acteurs collectifs libyens, y compris lorsqu'ils expriment ostensiblement leur refus de reconnaître le processus électoral et ses résultats.

6 Pour mener une telle analyse, il est essentiel de s'inspirer de l'historiographie sur la Libye moderne, afin de donner une perspective diachronique au débat sur les pratiques multiformes de participation, de légitimation et de délibération politiques dans le pays, au-delà du modèle néolibéral de démocratie. L'enjeu est d'interroger les raisons pour lesquelles les organes représentatifs transitoires de la Libye ne se sont simplement pas effondrés au lendemain des premières élections de juillet 2012 mais, au contraire, ont essaimés en centres de pouvoir rivaux, en institutions économiques bicéphales (par exemple, la Banque nationale libyenne) ainsi que, dans certains cas, en institutions fantômes, tout en donnant naissance à des organes municipaux plus efficaces au niveau infranational.

# La Libye de l'après-Kadhafi : un angle mort pour la recherche critique sur la transitologie

7 Entre 2010 et 2011, l'émergence en Afrique du Nord et au Moyen-Orient d'émeutes et révoltes classées sous l'étiquette des « printemps arabes » a eu pour conséquence d'englober des mouvements protestataires distincts s'identifiant comme des révolutions dans « des types-idéaux désincarnés de type politologique » (Bayart, 2014, p. 165). Devenus comparables par leurs temporalités, par le fait d'être populaires, démocratiques et opposés aux régimes autoritaires sur lesquels le Nord global avait fondé l'exceptionnalisme arabe, ces mouvements étaient a priori supposés avoir emprunté la voie vers la forme de démocratie dominante, c'est-à-dire la démocratie néolibérale (Larner, 2000 ; Linz et Stepan, 1996). Les changements de régime de 2011 ont entraîné la résurgence de la transitologie, discipline qui étudie le changement politique en s'intéressant aux processus qui mènent (ou non) à la démocratie néolibérale. Fortement critiquée pour sa nature rigide, normative et téléologique (Dobry, 2000), la transitologie a été remise en question au début du XXI<sup>e</sup> siècle par des études critiques en science politique qui ont soulevé les limites de l'explication du changement politique par la construction de démocraties néolibérales à un moment où ces systèmes connaissent une crise profonde au Nord comme au Sud (Dabène, Geisser et Massardier, 2008). Ces travaux ont fait valoir que la science politique devrait s'abstenir d'analyser les changements politiques dans les anciens systèmes autoritaires comme se dirigeant inévitablement vers une forme universelle de démocratie. Invitation a alors été faite d'analyser ces changements en privilégiant la « politique souterraine » qui se déroule à la fois sous les régimes autoritaires et après leur chute (Anderson, 2006 ; Cavatorta, 2015). Les efforts visant à saisir les forces et tendances cachées qui se matérialisent dans la politique de contestation autant que dans les tentatives de restauration ou de conservation autoritaire, ont révélé que les forces désobéissantes émergent le plus souvent au sein de groupes très hétérogènes unis par le fait d'avoir souffert d'une exclusion systématique des « transactions autoritaires » régulant les régimes préexistants (Bayart, 2014). Les trajectoires politiques de ces groupes ne peuvent ainsi pas être définies uniquement par l'organisation d'élections libres et compétitives et leurs résultats. En effet, la démarche analytique consistant à lier d'une façon axiomatique la démocratie aux processus électoraux a été remise en question par des auteur.e.s qui ont souligné comment « historiquement [...] les élections ont été un instrument de contrôle autoritaire ainsi qu'un moyen de gouvernance démocratique » (Schedler, 2002, p. 36). Une compréhension multiforme de la manière dont les forces sociales sortent de l'autoritarisme et tentent de s'adapter à un nouvel équilibre ne peut être cantonnée à l'observation des processus électoraux en ignorant le décryptage du fonctionnement même du système politique déchu, au-delà de la question de la répression, et au-delà de l'historicité complexe de la représentation. Seule une approche qui cumule ces décryptages permet de comprendre en profondeur à la fois les mécanismes d'acceptation du régime (Hibou, 2006) mais aussi les formes de résistance quotidienne qu'il suscite et qui, même sans déboucher sur des mouvements révolutionnaires, ont toutefois généré, pas à pas, la condition de leur émergence (Bayart, 2010 ; Chalcraft, 2016 ; Hanieh, 2013). Par ailleurs, des perspectives nouvelles sur l'avenir peuvent s'exprimer virtuellement en dehors des pratiques électorales et ces changements politiques expérimentent des alternatives aux démocraties néolibérales. Les formes de participation politique dans la région MENA ont été modelées par un certain degré de « mondialisation idéologique » (Ben Néfissa, 2011, p. 84). Néanmoins, « une sorte de bricolage entre d'une part la rhétorique internationale sur la démocratie et les droits de l'Homme et les particularités du langage contestataire propre à chaque pays » persiste à ce jour (*ibid.*). Ces particularités doivent être appréciées au-delà de la tendance à les qualifier d'exceptions ou de déviations par rapport à une prétendue

norme universelle de bonne gouvernance associée à la stabilité institutionnelle. Or, le caractère injonctif des transitions démocratiques tel qu'il s'exprime dans l'attitude des organismes internationaux à l'égard des sociétés nord-africaines a abouti à la généralisation du modèle capitaliste libéral incarné par les démocraties contemporaines au détriment de modèles potentiellement alternatifs. La remise en question du dogme d'un lien positif entre les transitions politiques, les élections et la démocratie nécessite une approche critique qui aborde le changement politique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient après 2011 en déplaçant l'attention portée aux institutions et à la compréhension procédurale de la praxis démocratique, vers une analyse au niveau micro, au plus proche de la société et de ses changements substantiels (Gana et Van Hamme, 2020). Cette approche implique de prendre en compte les possibilités accrues d'accès à l'espace public par les citoyen.ne.s, les capacités à dénoncer des abus et à se mobiliser pour remettre en question les décisions de la classe dirigeante mais également de porter attention aux demandes alternatives, incluant le refus d'élections considérées comme instrumentales pour la « mise en scène de la démocratie » (Benzenine, 2020). Une telle analyse critique, cependant, n'a pas été appliquée à la Libye. La déclinaison armée du conflit et sa recrudescence par intermittence, ainsi que les interventions étrangères, ont monopolisées l'attention de la plupart des chercheur.e.s et le dénouement contesté des élections a été considéré comme une énième manifestation de l'impasse persistante dans la construction de l'État. Cela s'explique probablement par le fait que l'intervention internationale et son poids décisif dans le renversement du régime de Kadhafi, ainsi que la transformation rapide du soulèvement en guerre civile et la militarisation croissante de la révolution, ont contribué à occulter la dimension sociale du soulèvement ainsi que ses précédents historiques.

8 Néanmoins, il convient d'examiner conjointement ces deux aspects pour comprendre pourquoi, parallèlement à la violence et à la fragmentation, d'intenses aspirations à l'État subsistent dans le pays et comment les citoyen.ne.s ont eu tendance à désavouer les représentants intérimaires et leur incapacité à incarner des changements sociaux concrets suite au changement de régime.

9 Il nous paraît donc plus pertinent de considérer la question litigieuse des élections et de la représentation politique comme un prisme permettant d'observer comment le changement de régime a entraîné une reconfiguration toujours en cours des (dé)connexions entre les acteurs politiques et la société multiforme dont ils sont issus. De plus, la réflexion sur la forme de gouvernement la plus souhaitable n'a pas émergé pour la première fois dans l'histoire de la Libye avec la déclaration du début de la transition par les forces révolutionnaires, en août 2011. Une perspective de longue durée sur les évolutions du politique en Libye s'avère nécessaire.

## Raisonner avec la politique du devenir plutôt qu'avec la politique de la transition

10 Des études émergentes en histoire politique et sociale tentent de rendre compte de l'historicité de la démocratie bien au-delà du tournant des élections de l'après 2011, tant en Libye que dans les mondes arabe et musulman en général<sup>6</sup>. En s'inscrivant dans le prolongement des études sur la réforme de l'Empire ottoman en relation à ses provinces (Barkey, 2008 ; Freitag et Lafi, 2014 ; Lafi, 2002), elles interrogent les questions de représentativité, de délibération, d'élections, de processus décisionnels et de contestation à travers une multiplicité de temporalités. Dans le cas de la Libye contemporaine, un éventail d'expériences démocratiques a été mis au jour : le plus ancien exemple d'autonomie dans la région entre le VII<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup> ; les mécanismes émergents qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, permettent de régler la désignation

des dirigeants des groupes locaux (chefs de *qabīla*) par le biais d'élections<sup>8</sup> ; les lieux et modalités de délibération dans le processus d'élection des représentants provinciaux à l'institution ottomane du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. De même, des recherches ont montré les formes expérimentales de gouvernement autonome et d'élection d'organes représentatifs qui se sont poursuivies pendant la période coloniale, constituant un moyen de résistance anticoloniale ou d'intermédiation coloniale (Pagano, 2019a). En témoigne la création de l'émirat indépendant de la 'Tripolitaine libre' en 1912 ou la naissance de la République Tripolitaine en 1918, avec ses références extérieures dans les mondes arabes et musulmans ainsi qu'en Europe (Baghnī, 1981 ; al-Huwaīdī, 2000)<sup>10</sup>. De même, l'octroi de la « Loi fondamentale » (*Statuti* en italien et *al-Qanūn al-'Asasī* en arabe) pour la Tripolitaine et la Cyrénaïque, en 1919, entraîne la reconnaissance par l'Italie d'une citoyenneté coloniale *sui generis* (Baghnī, 1981, p. 58) et l'élection d'une assemblée représentative au moins en Cyrénaïque (Biasutti, 2003, p. 119-122). Par ailleurs, les dynamiques de représentation et de délibération au niveau des syndicats de Tripoli dans les années 1920 sont actuellement étudiées (Dumasy, 2017)<sup>11</sup> ainsi que la préparation des premières élections de la Libye nouvellement indépendante en décembre 1951<sup>12</sup>. Ces recherches, et les perspectives qu'elles ouvrent, complexifient les lectures historiographiques traditionnelles selon lesquelles la fragmentation politique engendrée par le tribalisme prétendument dominant, combinée à un régime colonial répressif, a empêché la société locale d'exprimer des tendances nationalistes comparables à celles des anciennes colonies voisines (Anderson, 1991), sauf dans l'exil (Baldinetti, 2003, 2010).

11 Dans la même veine, les travaux qui examinent la lutte de vingt ans que l'armée ottomane a dû mener contre les *sufūf* (confédérations des *qabā'il*, sing. *qabīla* généralement traduit comme « tribu ») de l'arrière-pays tripolitain entre 1835 et 1858, permettent de penser une nouvelle phase de la dialectique entre centre impérial et pluralité de centres provinciaux, où les espaces d'influence politique et économique entre pouvoir ottoman et pouvoirs locaux sont renégociés. Le mouvement de résistance naît et se développe alors davantage autour de la volonté des notabilités intérieures de sauvegarder des marges d'autonomie plutôt qu'en termes de rejet de l'autorité ottomane. Les groupes de l'arrière-pays ne sont pas, même à cette époque, l'expression d'une société segmentaire et, par conséquent, acéphale. Au contraire, ils trouvent dans la *qabīla* une organisation politique extraordinairement complexe et stratifiée qui fonctionne comme une alternative aux structures politiques représentées par la bureaucratie ottomane sans pour autant les désavouer (Ahmida, 2009 ; Lahmar, 2006). En dépit des divisions et des contrastes qui émergent depuis 1911 et pendant la Première Guerre mondiale parmi la pluralité d'acteurs dans la Tripolitaine et la Cyrénaïque coloniales, ce n'est pas l'unification coloniale en 1934 mais plutôt le mouvement anticolonial qui fournit les conditions idéologiques et pratiques nécessaires à l'émergence du patriotisme, au moins au niveau régional, et à l'émergence des différentes composantes de la future direction nationale libyenne (Baldinetti, 2010 ; al-Huwaīdī, 2000).

12 La démarche consistant à mesurer les changements politiques dans la Libye post-Kadhafi à travers le prisme des élections libres et compétitives néglige la multiplicité des formes du politique dans l'histoire du pays, véhiculant en quelque sorte l'idée que la chute du régime était l'événement même qui permettrait l'ouverture d'espaces du politique. Les études qui mobilisent le paradigme de la transition préjugent de la qualité d'un mode de régulation de la vie politique : ici le « mauvais élève » est le système de la *Jamahiriyā* de Kadhafi contre lequel la révolution a permis d'établir de nouvelles procédures de gouvernement basées sur le modèle des démocraties libérales capitalistes. Cette approche téléologique ne permet pas d'apprécier la manière dont les stratégies des acteurs locaux, visant à contourner des systèmes politiques non représentatifs par le biais de pratiques alternatives de la démocratie, ont été exprimées et poursuivies à la fois au lendemain de l'indépendance mais aussi avant celle-ci. Il nous apparaît que les lectures qui négligent la complexité des « rivalités traditionnelles » entre les fragments d'une société prétendument acéphale et tribale, et les

compréhensions de la Libye post-Kadhafi basées sur l'immaturation politique des Libyens ou les attitudes passives envers les intérêts des dirigeants étrangers et locaux, perdent leur capacité explicative (Anderson, 1986 ; Vandewalle, 2008 ; 2012 ; Lacher, 2011). Bien que le degré d'influence des expériences historiques susmentionnées sur les imaginaires politiques dans la Libye de l'après-2011 varie considérablement, il ne suffit pas d'examiner exclusivement la Libye de Kadhafi pour saisir les articulations palimpsestes de la formation de l'État et de la construction de la nation dans le scénario politique actuel. Nous ne pouvons pas non plus évaluer les efforts des Libyens pour renégocier la participation politique et les procédures formelles de représentation en limitant notre analyse à la façon dont ils et elles agissent face aux mesures qui sont prises ou non pour la construction d'un gouvernement néolibéral.

- 13 Dès lors, si nous décidons de raisonner avec *la politique du devenir* plutôt qu'avec *la politique de la transition* (Dakhliya, 2016), les expériences passées d'expérimentations politiques et les mouvements sociaux peuvent être reconsidérées comme des précédents pour saisir les formes actuelles de mobilisation individuelle et collective. Ces alternatives, même opposées à la démocratie électorale, peuvent constituer des moyens viables de participer au processus d'articulation d'imaginaires radicalement nouveaux pour les possibles présents de la Libye post-Kadhafi.

## La construction d'un État (in)dépendant, entre répression de la dissidence et aliénation de la participation politique

- 14 Les interventions étrangères répétées et leurs conséquences dans la reconfiguration politique de la Libye ne représentent pas une nouveauté du changement de régime post-2011. Contrairement à la plupart des anciennes colonies d'Afrique et d'Asie, l'accession de la Libye à l'indépendance n'est pas le résultat direct de mouvements locaux de libération, mais plutôt le produit combiné de la défaite militaire fasciste face aux armées alliées en Afrique (entre 1941 et 1943) et de l'internationalisation ultérieure de la question du sort des anciennes colonies italiennes (Morone, 2018). Cette phase voit la répression de forces hétérogènes interagissant dans le contexte libyen, peu enclines à adhérer aux intérêts des puissances occidentales, et de ce fait considérées comme des forces potentiellement perturbatrices.
- 15 En 1949, la Commission Pelt – chargée par la résolution n° 289 du Conseil de sécurité de l'ONU d'aider le peuple libyen à formuler une Constitution et une feuille de route pour la nomination d'un gouvernement indépendant – s'oriente dès le départ vers une forme de gouvernement monarchique-constitutionnel sous la direction du leader Sanusi, Idris. En fait, dès la fin de 1947, le futur roi tire parti du soutien britannique ainsi que de sa légitimité politique et religieuse pour se présenter comme le seul interlocuteur viable pour l'indépendance de la Cyrénaïque.
- 16 Bien que certaines forces politiques fassent campagne pour une Libye indépendante et unie à travers la Tripolitaine, la commission Pelt estime que la seule solution viable pour canaliser (et contrôler) le poids des différences régionales est une forme d'État fédéral. Une Assemblée nationale composée de vingt membres désignés par chacune des trois régions se réunit le 25 novembre 1950. La commission Pelt nomme également un gouvernement intérimaire et un Comité constitutionnel qui adopte la nouvelle Constitution le 7 octobre 1951 puis approuve par acclamation, le 2 décembre de la même année, une loi qui déclare l'émir de Cyrénaïque comme le dirigeant constitutionnel du pays (Del Boca, 2010, p. 375-427). Cependant, les courants nationalistes rejettent ce pouvoir jugé illégitime et non représentatif de la réalité politique du pays. Dès lors, après la proclamation de l'indépendance de la Libye, le 24 décembre 1951, ils organisent des contre-manifestations massives à Tripoli sous la direction de Bashīr Sa'dāwī, pour s'opposer à la configuration fédéraliste jugée clivante et imposée de l'extérieur, sans

qu'aucune élection ne l'ait légitimée. En outre, les manifestants déplorent que le nombre de sièges à l'Assemblée nationale ne reflète pas la démographie réelle de chaque région, le ratio appliqué accordant à la Cyrénaïque et au Fezzan les mêmes sièges qu'à la Tripolitaine, notoirement plus peuplée. C'est dans ce climat extrêmement tendu que se déroulent, le 11 février 1952, les premières élections de la Libye indépendante pour élire la Chambre des représentants. À ce moment, déjà, la rhétorique de l'immaturation du corps électoral est exploitée pour justifier une loi électorale inéquitable qui prévoit un vote ouvert dans les districts ruraux et un vote secret dans les zones urbaines, servant finalement les intérêts des forces pro-monarchistes déjà au pouvoir. *In fine* le Parti du congrès de Sa'dāwī remporte les élections à Tripoli mais les candidats du gouvernement sont déclarés vainqueurs partout ailleurs (Otman et Karlberg, 2007). Cet épisode a pour conséquence d'aliéner la participation politique véritablement inclusive plutôt que de la garantir (Sury, 1980 et 2003). Les membres du Parti du Congrès rejettent les résultats et organisent de violentes manifestations. La monarchie arrête les plus éminents d'entre eux, tandis que Sa'dāwī est contraint de fuir à Riyad. Les partis politiques sont déclarés illégaux et le Parlement soumis au service de la monarchie Sanusi (Del Boca, 2010, p. 429-430).

17 En 1955, malgré le recours de la monarchie au contrôle politique et à la répression, sa survie est remise en question à la fois par des luttes internes à la famille Sanusi et par la crise de légitimité croissante de la confrérie, résultat direct de sa bureaucratisation (Marchi dans ce numéro spécial). Un mouvement d'opposition hétérogène réapparaît alors, notamment au sein de la jeune génération, qui se plaint de la vassalisation du souverain aux intérêts américains et britanniques et appelle à reconsidérer les options républicaines et unitaires. Ce mouvement se renforce au cours des années 1960 suite aux discours nationalistes diffusés par un certain nombre d'enseignants de la région, Syriens et Égyptiens en tête, qui s'étaient vu confier le système éducatif laïque du pays par les autorités monarchiques (Baldinetti, 2018). En outre, depuis 1959, la découverte de pétrole fournit à la Libye indépendante un outil potentiel de *hard power* sans précédent sur la scène internationale tout en entraînant en interne le dépeuplement rapide des zones rurales et la formation d'un prolétariat industriel libyen. Les citoyens les plus jeunes et les plus instruits adhèrent aux forces communistes ou pro-nasséristes, quand d'autres rejoignent les Frères musulmans et le parti arabe socialiste Ba'ath. C'est pour résister à cette pluralisation nouvelle des forces politiques dans le pays et non plus pour répondre aux exigences du front nationaliste et républicain que la monarchie abolit le système fédéral et le remplace par un système unitaire en 1963. Le réformisme constitutionnel ne parvient pas à refléter les changements sociaux, mais tente plutôt de délimiter et de contrôler leur impact politique par une centralisation encore plus forte du pouvoir.

18 Ainsi, l'ébranlement de la « confiance des citoyens libyens dans les institutions plus impersonnelles d'un État moderne » (Vandewalle, 2008, p. 2) n'est donc pas le résultat de l'immaturation politique des citoyens libyens ni de l'histoire du pays en matière de « formation de l'État par la coercition » pendant l'ère ottomane ou la période coloniale (Anderson, 1986). Au contraire, il se développe en parallèle avec le processus de formation de l'État indépendant dirigé de l'extérieur et poursuivi par les mêmes forces politiques parrainées par les Nations unies.

## Refuser la démocratie libérale en abolissant la représentation

19 Après le coup d'État militaire qu'il dirige en 1969, Mu'ammar Kadhafi proclame la Libye République indépendante. Une réflexion révolutionnaire sur la démocratie est immédiatement engagée par le nouveau leader *via* le Conseil de commandement de la révolution, qui aboutit rapidement à l'abolition des partis politiques. Contrairement à la période monarchique, cependant, l'abolition des partis dans la Libye des débuts de

Kadhafi est formellement justifiée par une opération rhétorique visant à afficher la représentation politique comme une fraude, et notamment comme l'outil même que les démocraties occidentales ont historiquement utilisé pour aliéner la souveraineté du peuple (Hajjar, 1980). La mise en œuvre de cette idéologie est facilitée par la mobilisation massive de la rente pétrolière pour ne pas demander la contribution des citoyens aux finances publiques, ce qui affaiblit le binôme fiscalité-représentation. Par ailleurs, le refus de la désignation représentative des dirigeants politiques servira de base à la première partie du Livre vert, publié en 1976, qui identifie l'autorité du peuple comme la solution au problème de la démocratie (Obeïdi, 2001). De plus, à partir de 1970 commence, en différentes phases au cours des huit années suivantes, un démantèlement progressif mais systématique de l'appareil juridico-bureaucratique qui avait jusqu'alors régi le fonctionnement de la monarchie libyenne. Cette évolution du système révolutionnaire de Kadhafi conduit les observateurs étrangers à qualifier la Libye de Kadhafi d'« État pétrolier énigmatique », caractérisé par une indifférence, voire un refus, des institutions traditionnelles de l'État-nation (Vandewalle, 2018). De telles lectures, notamment véhiculées par des universitaires, font le lit du discours politique de la communauté internationale et alimentent les imaginaires d'un « État faible » ou d'un « État failli » par choix (Varvelli, 2017 ; Vandewalle, 2018). Le démantèlement radical de la forme prétendument moderne de l'État libéral est présenté comme la dynamique perpétuelle de la politique libyenne (Sawani, 2012). Ces interprétations viennent conforter une pratique qui mesure le changement politique libyen uniquement par l'absence de structures étatiques modernes (Anderson 2011, 2017 ; Lacher, 2011) rendant insignifiants les phénomènes épars d'organisation et d'expression politique populaire qui se sont produits, le plus souvent clandestinement, en dehors et malgré la (dé)structuration de l'État indépendant ou parallèlement à celle-ci. Certaines de ces analyses ont souligné la force d'inertie d'un système socio-politique supposé traditionnel dans la Libye de Kadhafi, en le considérant indépendante du projet politique du leader révolutionnaire. Et pourtant, il a été noté comment Kadhafi a finalement réussi à se l'approprier pour assurer la survie du régime. Toutefois, dans les études produites à ce sujet, c'est, encore une fois, comme si, dans le processus, ces formes d'organisation sociopolitique alternatives aux bureaucraties étatiques étaient restées immuablement identiques à elles-mêmes, et non affectées par le devenir historique global.

20 Or, pour que Kadhafi puisse réaliser le changement politique révolutionnaire lancé par la révolution culturelle du 15 avril 1973, il était nécessaire d'interdire les idéologies politiques et d'abolir les normes et les institutions qui existaient et qui avaient affecté la (re)structuration du système socio-politique local. C'est pourquoi toutes les lois existantes sont annulées, des armes sont distribuées à la population et le capitalisme et le conservatisme sont identifiés comme les menaces les plus graves pour le pouvoir du peuple, au même titre que le communisme, l'athéisme et les Frères musulmans. Des purges administratives sont également mises en œuvre, et l'islam d'État est déclaré le seul islam orthodoxe (Obeïdi, 2001). Le 2 mars 1977, le début de l'ère des masses est proclamé, ce qui signale la fin de la République et la naissance de la Jamāhīriya est présentée comme l'expérience la plus radicale de démocratie directe, garantie par l'activité des congrès et des comités populaires (Hajjar, 1980).

21 Le leadership de Kadhafi est rapidement décrié tant au niveau régional que par la communauté internationale : s'écarter des formes d'État et de gouvernement déjà connues – comme les démocraties et les autocraties à parti unique – est alors considéré comme une folie. Le mécanisme de gouvernement sous-tendu par cette structure révolutionnaire, qui repose non pas sur l'évitement mais sur le refus explicite des formes représentatives et libérales de la démocratie, ne fonctionne que formellement. Il manque en effet d'une réelle participation politique et repose sur le rôle des Congrès et des Comités populaires qui tendent à aplanir les différences internes sous le parapluie homogénéisant du pouvoir du peuple, en niant l'existence des forces d'opposition. Le discours révolutionnaire de Kadhafi ne fait que dissimuler un système despotique qui, de fait, engendre des critiques et une opposition, car il repose sur les réseaux informels

de pouvoir gravitant autour des alliés de Kadhafi et de l'appareil de sécurité qu'ils peuvent structurer et sécuriser par la distribution stratégique de la rente pétrolière. Les individus et les groupes qui peuvent défendre et poursuivre les intérêts des hauts dirigeants du pays sont en fin de compte ceux qui supervisent le processus décisionnel réel, ce qui témoigne d'un régime hautement dynamique mais hiérarchisé, violent et excluant (Obeïdi, 2008). Si la géographie des coalitions pro-régime pouvait être remodelée par le leader, toutes les forces d'opposition étaient réduites au silence par l'exclusion de la distribution de la rente pétrolière et des services publics. De même, ces forces étaient isolées par l'application de punitions collectives contre les villes d'origine des groupes ou des individus opposés au régime.

- 22 Ces mesures politiques viennent contredire les interprétations orientalistes de l'idéologie de la Jamāhīriya comme découlant d'une prétendue méfiance bédouine à l'égard des formes d'autorité centrale typiques de la société libyenne, lui préférant des formes désinstitutionnalisées d'organisation politique. En effet, ce sont les forces d'opposition émergentes qui revendiquent, entre autres, des institutions étatiques plus impersonnelles et libérales, des élections, une presse libre et un système formel de contre-pouvoir par la séparation des pouvoirs. Parmi ces forces, notons le Front national pour le salut de la Libye mais aussi des groupes s'opposant à l'idéologie socialiste panarabe prônée par le régime, comme les militants pour les droits linguistiques et culturels des Imazighen libyens. À ces forces s'ajoutent également les membres des Frères musulmans. Après avoir opéré clandestinement sous le régime de Kadhafi, tant sur le territoire libyen qu'en exil, ces oppositions ont profité du soulèvement de février 2011 pour revendiquer un rôle politique et articuler leur vision de l'avenir du pays.

## La Libye de l'après 2011 : détecter les (re)configurations politiques dans des lieux inattendus

- 23 Le scénario politique actuel découle de la crise post-électorale de 2014 qui a donné lieu à des revendications concurrentes de légitimité de la part de deux chambres : la Chambre des représentants élue en 2014, basée dans l'est du pays, s'oppose au Congrès général national (CGN), élu en 2012, qui n'a pas été dissous et qui est situé dans l'ouest du pays. Le CGN revendique une légitimité continue, au moins jusqu'en 2021.
- 24 Depuis 2012, les contestations et revendications politiques remettant en cause les formes de la représentation classique des démocraties sont largement étouffées, comme sont évincées les discussions sur les raisons de l'échec des élections. Alors que dans les régimes démocratiques la question de la représentation et de la participation politique vont de pair, en particulier dans la perspective des élections, dans le cas de la Libye, l'importance attribuée au processus électoral national en tant qu'outil pour entamer un processus de stabilisation politique n'a eu comme conséquence que de condamner toutes les oppositions sociales, et de les dépeindre comme génératrices de divisions et incapables d'exprimer des imaginaires politiques sur l'avenir du pays. À partir de 2014, le débat sur la nécessité de fixer une date d'élection ferme exclut toute forme de discussions sur les différents systèmes de représentation politique qui pourraient s'écarter du paradigme de la transitologie. Ainsi, les revendications des groupes minoritaires, comme celles des jeunes, des femmes, des organisations étudiantes et culturelles, ainsi que l'organisation et la réorganisation formelles des municipalités et la décentralisation administrative, et la fixation de règles de représentation politique largement partagées au niveau national, sont négligées ou, au mieux, traitées comme des questions techniques secondaires<sup>13</sup>.

## Stratégies de contestation dans et hors des dynamiques électorales

- 25 Au lendemain de la chute du régime, les élections organisées en juillet 2012 conduisent à la formation du Congrès général national (CGN), qui a pour mandat de mettre en place une Assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution, qui serait ensuite soumise à un référendum populaire, pour remplacer la constitution provisoire adoptée par le Conseil national de transition (CNT) en août 2011. Avec un taux de participation final de 61,58%, considérablement élevé, observateurs internationaux et acteurs nationaux et locaux partagent un certain optimisme quant aux résultats des premières élections libres depuis celles de 1952. Toutefois, en cristallisant le débat sur la question de la transition et sur l'importance des règles du jeu démocratique cantonné à la bonne organisation des élections, la prise en considération de tout positionnement conflictuel qui puisse apparaître au-dessus et à l'écart des autorités de transition est, de fait, impactée.
- 26 Un exemple précoce est celui de l'évolution des positions du mouvement amazigh vis-à-vis des autorités de transition. Les militants amazighs se sont alliés à d'autres forces révolutionnaires libyennes pour renverser le régime et le début de la transition. Ils sont organisés au sein du Congrès national amazigh libyen, et se sont progressivement distancés des stratégies et de l'agenda des autorités intérimaires, revendiquant des dynamiques délibératives alternatives et s'organisant en dehors des canaux institutionnels formels (Pagano, 2018). En juillet 2013, le CGN adopte la loi de l'élection du Comité constitutionnel, étape nécessaire vers la rédaction d'une nouvelle constitution. Celle-ci n'attribue que six sièges aux trois groupes minoritaires du pays (deux sièges chacun), les Toubous, les Touaregs et les Amazighs. Or, les militants amazighs affirment représenter entre 9 et 10 % de la population libyenne, de sorte que deux sièges sont jugés non représentatifs. Par suite du refus de la Haute Commission électorale nationale d'augmenter le nombre de ces deux représentants et d'inclure le tamazight comme langue nationale dans le projet constitutionnel, le Congrès général amazigh, organe nouvellement élu, annonce la création d'un parlement fantôme et d'une commission exécutive amazighe. Ces instances exhortent la base du mouvement à ne reconnaître aucune légitimité à la Constitution qui serait issue des travaux de l'Assemblée constituante élue le 20 février 2014 et à boycotter le processus électoral de renouvellement de la classe dirigeante. Si certains individus s'identifiant à « l'amazighité » continuent toutefois d'afficher une attitude ouverte à l'égard des différentes autorités de transition, les composantes les plus radicales du mouvement amazigh contestent les formes et les canaux de représentation politique de la transition, les qualifiant d'excluants et antidémocratiques. Cet exemple constitue un défi important à la légitimation des autorités de l'État central car les revendications d'autonomie locale ou régionale qui sont exprimées, parfois, derrière la mobilisation de l'ethnicité et la sauvegarde des droits des populations autochtones, dissimulent la volonté d'un contrôle exclusif de territoires stratégiques et de leurs ressources (Pagano, 2019b). Ainsi, le choix des mouvements amazighs d'élire des institutions fantômes ne peut pas être simplement interprété comme une stratégie pour boycotter les élections afin de faire faillir la transition. Au contraire, nous proposons d'y voir une autre forme possible de pratiquer la démocratie et de considérer un système de représentation façonné « autrement », plutôt que de l'interpréter uniquement comme une opposition au jeu démocratique. On peut donc considérer que ces mouvements contribuent à la prolifération d'institutions périphériques, dans lesquelles les pratiques alternatives de la démocratie de la base vers le haut constituent une opposition à la « mise en scène de la démocratie » (Benzenine, 2020). Des tentatives ont lieu par la suite pour réintégrer la compétition politique formelle à l'échelle nationale, notamment par la création d'une fédération des groupes protestataires envers le processus électoral. Ainsi, en novembre 2017, et en vue d'élections prévues en décembre 2018, certains militants historiques du Mouvement amazigh de Zwāra tentent d'impliquer des militants Touaregs et Toubous

du Sud dans le lancement d'un nouveau parti politique appelé *Libū*. Cette initiative vise à promouvoir une réalité plus pluraliste que celle véhiculée par l'idéologie panarabe au sein du pays. Le parti tente d'influer la construction identitaire nationale de la Libye en réévaluant le poids culturel de l'appartenance arabe (Pagano, 2018).

27 Bien que poursuivant un agenda différent, les positions de certains militants amazighs s'alignent sur celles exprimées par les forces partisans de l'option fédéraliste. Les revendications du statut de la Cyrénaïque en tant que province largement autonome et influente sont réapparues après 2011 en raison d'une forte marginalisation politique sous le régime de Kadhafi. La plupart des réserves d'eau et de pétrole de la Libye se trouvent en Cyrénaïque, mais seulement un quart de la population du pays vit dans cette région, de sorte que les demandes fédéralistes d'allocation préférentielle des ressources deviennent une source saillante de conflit. En effet, en mars 2012, plusieurs dirigeants politiques de l'Est décident de la création du Conseil régional de transition de la Cyrénaïque, un organe indépendant sans affiliation au CNT, qui fait écho aux aspirations indépendantistes qui avaient émergé dans les premières années après la fin de l'époque coloniale (Baldinetti, 2010).

28 La première revendication du mouvement fédéraliste concerne, une fois encore, la répartition des sièges. Pour contrôler l'influence fédéraliste, le CNT publie un premier amendement à la déclaration constitutionnelle transitoire du 3 août 2011 qui exige que le CGN désigne, en dehors de ses membres, un organe composé de soixante personnes pour rédiger une nouvelle Constitution. Cette solution reproduit le modèle du comité constitutionnel initial de 1951, avec vingt représentants de chaque région, à savoir la Cyrénaïque, la Tripolitaine et le Fezzan (Sawani et Pack, 2013). En raison de l'émergence d'affrontements supposément alimentés par des mouvements fédéralistes sur les installations pétrolières la nuit précédant le vote<sup>14</sup>, le CNT publie un nouvel amendement à la déclaration constitutionnelle pour mandater la création d'une Assemblée constitutionnelle élue au suffrage libre et direct au lieu de celle nommée par les membres du CGN.

29 Il en ressort que les autorités de transition n'ont pas de stratégie cohérente et rejettent (ou reconnaissent) des demandes et stratégies de mobilisation particulières selon des logiques au cas par cas, modelées par des calculs électoraux plutôt que des considérations relatives aux procédures de participation. Le risque d'encourager le séparatisme en donnant de l'espace à des perspectives multiformes sur la représentation et la formation de l'État conduit à reporter indéfiniment la possibilité de faire de la politique comme « effervescence et réinvention de la polis » et d'« expression du sujet politique », indépendamment de sa réorganisation effective en un corps électoral (Dakhli, 2016).

30 Par exemple, pour empêcher les membres du régime de Mouammar Kadhafi d'occuper des fonctions publiques pendant la transition du pays, le CGN approuve, le 5 mai 2013, la loi sur l'isolement politique. En raison de la pression politique exercée par les puissantes milices du pays (Kersten, 2014), cette loi entrave le processus de désignation de nouvelles institutions par le biais d'élections participatives, notamment en l'absence d'un processus parallèle de justice transitionnelle. En outre, elle ne tient pas compte du fait que les acteurs potentiellement concernés ont soit joué un rôle dans le renversement du régime de Kadhafi, soit ont déjà disparu de la scène politique. Au final, la loi réduit fortement le potentiel du pays en matière de pluralisme politique ou de partage du pouvoir. Les affrontements entre les autorités libyennes et la population atteignent leur apogée à l'approche de l'expiration du mandat du CGN qui, selon la déclaration constitutionnelle provisoire, aurait dû prendre fin le 7 février 2014. Or, fin 2013, le CGN prolonge son mandat de 18 mois pour des raisons de sécurité, ce qui suscite de nouvelles critiques de la part de nombreux militants, et pas seulement des militants amazighs. La mobilisation populaire rejette la prolongation en affirmant que les délégués du CGN avaient changé à plusieurs reprises d'allégeance politique au cours des 18 mois précédents, au point qu'ils ne pouvaient légitimement représenter une préférence politique (Tabib, 2016).

- 31 Pendant cette phase, il était crucial de prendre en compte ces espaces de renégociation politique et les formes plurielles de représentation politique à l'échelle nationale. Pourtant, l'échec de la CGN dans l'accompagnement d'un processus de recomposition politique, combiné à une démilitarisation manquée, renforce la logique d'exclusion formelle et de pluralisme limité qui avait caractérisé les élections et les régimes politiques précédents dans l'histoire de la Libye indépendante.

## Municipalités libyennes

- 32 Les élections municipales représentent une autre arène partiellement négligée de l'expression de la politique populaire. Initialement considérées comme des questions techniques secondaires, voire comme une source de chaos et de dispersion du pouvoir, les municipalités révèlent une arène supplémentaire dans laquelle, d'une part, la lutte pour la légitimité au niveau national peut s'étendre et où, d'autre part, des solutions durables sont négociées de manière productive en vue de la stabilisation. Bien que les conseils municipaux disposent d'un pouvoir et de ressources limités, principalement lié à la tenue des registres d'état civil, à la supervision des infrastructures locales ainsi qu'aux questions liées à l'environnement et à la santé, ils sont souvent interpellés et participent activement aux tensions militaires. Pourtant, dans de nombreux cas, les institutions locales continuent à fournir des canaux d'expression politique efficaces grâce à la représentation et à une gouvernance décentralisée effective.
- 33 À la chute du régime, dans certaines villes libyennes, des mouvements protestataires créent des *Majalis Mahalliya* (conseils locaux formés essentiellement d'activistes locaux et de notables) dans un contexte de stratégies de défense et/ou d'assainissement des ressources (Tabib, 2016). Le Conseil national de la transition reconnaît ces nouvelles forces locales, entre autres, avec la création du ministère du Gouvernement local et la promulgation d'une loi sur la décentralisation<sup>15</sup> en 2012, qui établit des municipalités en remplacement des Conseils locaux hérités de la « révolution » (Turki et Loschi, 2017). Des élections municipales sont tenues à répétition entre 2013 et 2016 qui permettent l'émergence d'autorités politiques locales dotées d'une légitimité – interne et internationale – incontestable malgré une faible participation au scrutin dans certaines villes. Parallèlement, depuis 2016, il est à relever une constante tentative de « militarisation » des conseils municipaux de la région Est par le groupe armé dirigé par le Général Haftar (Turki et Loschi, 2017). Même si la situation sécuritaire précaire et la crise politique permanente affectent considérablement le processus de structuration du pouvoir local, de nouvelles élections de conseils municipaux sont organisées entre mars et avril 2019 (après un premier mandat de cinq ans) par la Commission centrale pour les élections des conseils municipaux (CCEMC). Les électeurs d'une vingtaine de communes se rendent aux urnes malgré l'offensive militaire lancée par Haftar dans l'ouest du pays. Sans surprise, le taux de participation déclaré pour les élections municipales de 2019 est plutôt faible, autour de 38 %. Néanmoins, malgré les reports dus à l'escalade militaire (comme cela s'est produit à Kikla, al-Asabiya et dans le district sud d'al-Zāwia) les inscriptions et les élections reprennent dès que la situation sécuritaire le permet, témoignant des conditions et des intentions de la population à l'égard de la participation électorale<sup>16</sup>.
- 34 Dans le même temps, la pandémie de 2020 confirme que les municipalités peuvent jouer un rôle central dans la prise en charge de la situation sanitaire des citoyens par l'organisation de prestations de services au niveau local. En effet, à l'époque de la pandémie, le GUN tente de décentraliser la fourniture de matériel sanitaire d'urgence en allouant directement les budgets Covid-19 aux autorités municipales (Loschi et Pagano, 2020). Cependant, les municipalités sous pression ont du mal à gérer ces fonds d'urgence contre le coronavirus. De nouvelles élections de conseils municipaux ont lieu autour de Tripoli en décembre 2020, ainsi que dans trois municipalités du district oriental de Wahat en janvier 2021, sous les auspices de la Commission centrale pour les élections des conseils municipaux basée à Benghazi. Les élections municipales sont

parfois entravées par l'absence de registres électoraux uniformes ou par l'utilisation de deux systèmes électoraux différents dans les parties occidentale et orientale du pays<sup>17</sup>.

- 35 En outre, dans les villes où les résultats des élections donnent un avantage aux élus favorables au GNA, les Forces armées arabes libyennes (FAAL) – par le biais du gouvernement basé à l'Est – poursuivent et nomment des conseils transitoires (*majālis intiqāliya*) pour les municipalités, en violation de la loi électorale libyenne. Cette situation, ainsi que la faiblesse des cadres réglementaires et l'instabilité des situations sécuritaires, contribuent à marginaliser le débat et l'émergence de formes alternatives de participation nationale.

## Le dernier effort de l'ONU pour parrainer des mécanismes électoraux

- 36 Après la défaite de l'offensive du général Khalifa Haftar contre Tripoli lancée en 2019, un consensus international et régional permet de relancer les efforts de l'ONU pour revigorer le processus politique. Cela se traduit par la conférence de Berlin de janvier 2020. Les conclusions de la conférence appellent à la mise en place d'un conseil de la présidence, à la formation d'un gouvernement et à la reprise d'un processus politique vers « des élections parlementaires et présidentielles inclusives et crédibles organisées par une Haute Commission nationale électorale indépendante et efficace »<sup>18</sup>. À la suite du cessez-le-feu signé par les parties belligérantes fin octobre 2020, la mission de l'ONU crée un Forum du dialogue politique libyen (FDPL) composé de 75 membres pour rendre opérationnelles les conclusions de Berlin. Le 15 novembre, le FDPL approuve la feuille de route « For the Preparatory Phase of a Comprehensive Solution », établissant les étapes et les principes généraux pour la reprise du processus politique, avec des élections présidentielles et parlementaires prévues pour le 24 décembre 2021<sup>19</sup>. En janvier 2021, les participants au FDPL se réunissent à nouveau en Suisse, où ils conviennent d'un mécanisme de sélection des membres du Conseil de la présidence et du gouvernement d'unité nationale, dont l'élection est prévue pour février 2021.

- 37 Le Forum comprend 75 membres qui sont des personnalités de la Chambre de représentants à Tobrouk et du Conseil d'état, en sus d'autres personnalités considérées représentatives des minorités. Ces membres sont nommés par un groupe de délégués.e.s choisis par la MANUL et non sur un processus de délibération transparente, ce qui donne lieu à nombreuses contestations aussi au sein de l'Assemblée constituante (Cherif, 2021). De ce fait, cette énième institution contribue à distancer le processus politique libyen de toute pratique de négociation dans l'organisation des nouvelles élections. En effet, à la suite de la désignation du nouveau gouvernement, des organisations, dont le Congrès social touareg et le Congrès national d'Amazigh, avaient exprimé leur mécontentement soulignant qu'une telle composition ne pouvait pas être l'expression des forces locales<sup>20</sup>. À la fin de l'année 2020, la MANUL publie les résultats du vote des participants du FDPL concernant le mécanisme de sélection de l'autorité exécutive<sup>21</sup>. Il est prévu que tout Libyen ayant reçu le soutien d'au moins deux membres du forum avant la date limite du 28 janvier puisse se présenter à ces postes<sup>22</sup>. Le 21 janvier 2021, des milices anciennement affiliées au GUN et constituant la Force de protection de Tripoli publient une déclaration rejetant officiellement les résultats du processus du FDPL. Une semaine plus tard, les chefs de plusieurs municipalités amazighes de Zouara et du Djebel Nafousa, ainsi que les dirigeants du Conseil suprême amazigh, déclarent également leur rejet total du projet FDPL pour désigner les nouvelles autorités exécutives, et annoncent une fois de plus leur décision de boycotter tout futur référendum constitutionnel. Puis ils déclarent avoir l'intention de rédiger leur propre Constitution et annoncent la naissance d'une région autonome regroupant les territoires habités par une population majoritairement amazighe<sup>23</sup>.

- 38 Depuis l'annulation des élections en décembre 2021, le pouvoir est à nouveau divisé, entre Abdul Hamid Dbeibah chef du gouvernement de l'unité nationale (GUN), basé à

Tripoli, et Fathi Bashagha, chef de l'ancien gouvernement intérimaire de Tripoli, maintenant Premier ministre, avec le soutien d'un nouveau gouvernement de Gouvernement de stabilité nationale (GSN). La division perdure aussi en raison d'un décret électoral adopté par le Conseil présidentiel qui ne sera pas efficace jusqu'à que la CDR l'approuve. Fin juin 2022, après l'expiration de la feuille de route du FDPL, des réunions se tiennent au siège de l'ONU à Genève, puis au Caire, qui aboutissent à la rédaction d'une nouvelle feuille de route vers des élections nationales. Toutefois, malgré ces progrès, comme l'a même reconnu l'ONU, « les dirigeants des deux chambres n'ont pas pu se mettre d'accord sur un dernier point, à savoir les conditions d'éligibilité des candidats aux premières élections présidentielles de transition »<sup>24</sup>. Ainsi, depuis la chute du régime de Kadhafi, bien que les élections parlementaires, présidentielles et constitutionnelles ne se soient pas révélées réellement efficaces pour légitimer les autorités nouvellement élues, les citoyens libyens n'ont pas renoncé aux modes électifs de désignation des représentants de la communauté. Ce qui ressort ici, c'est que ces formes alternatives de mobilisation politique organisées autour ou en opposition à la conjoncture électorale n'ont toutefois pas rejeté la logique de la représentation en elle-même. Des élections ont été organisées pour élire des gouvernements fantômes ainsi que d'autres pour désigner et légitimer par le scrutin des assemblées locales et des municipalités. Ceci démontre bien que le principe de la représentation a été accepté et même incorporé dans l'action politique des individus et des groupes d'acteurs qui ont, en revanche, davantage contesté le mécanisme électoral prévu par les institutions intérimaires sous l'égide de la MANUL. Ces revendications en faveur d'une institutionnalisation en dehors des canaux officiels de participation politique plutôt que de signaler la délégitimation des instruments disponibles de la démocratie formelle témoignent plutôt à nos yeux d'une volonté de discussion et d'ouverture à des logiques différentes et plus inclusives de représentation institutionnelle et de gouvernance.

## Conclusion

39 Les études critiques ont abordé le changement politique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient après 2011 en déplaçant l'attention des institutions et de la compréhension procédurale de la praxis démocratique au plus près de la société et de ses transformations structurales. Les chercheur.e.s ont souligné la pertinence de la mobilisation populaire visant à remettre en question les décisions de la classe dirigeante, à articuler des demandes politiques alternatives, ou encore à rejeter des élections considérées comme instrumentales pour la « mise en scène de la démocratie » (Benzenine, 2020 ; Gana et Van Hamme, 2020). Cependant, une telle analyse critique n'a pas été appliquée à la Libye, où l'application du lien positif entre les élections et la transition démocratique a occulté les potentialités d'un débat englobant toutes les politiques du devenir dans la phase post-Kadhafi.

40 Concrètement, l'inquiétude de la communauté internationale quant à l'accomplissement de la transition démocratique en Libye a fait des élections la priorité absolue de la Libye post-Kadhafi, poussant les interlocuteurs locaux à privilégier la démocratie formelle au détriment de l'établissement d'une participation significative. Dans l'urgence d'accélérer le processus de transition et de se présenter comme des interlocuteurs crédibles pour la communauté internationale, les élites dirigeantes libyennes ont fini par sacrifier l'expression de revendications plurielles dans le débat politique. En effet, les mobilisations populaires multiformes rejetant la légitimité du processus électoral, considéré comme profondément excluant, ont été accusées d'engendrer des forces centrifuges et de travailler contre la stabilisation du pays. En conséquence, un débat sérieux sur les formes les plus efficaces de participation politique et de canalisation des oppositions a été indéfiniment reporté, au détriment de la conception d'institutions politiques véritablement révolutionnaires, capables de refléter les diverses composantes de la société libyenne.

41 La perspective historique montre, au contraire, que ces stratégies de mobilisation conflictuelle témoignent non pas du refus des procédures démocratiques, mais plutôt de la partialité des procédures de représentation des autorités transitoires. Les formes actuelles de mobilisation individuelle et collective, alternatives et même opposées à la démocratie électorale, peuvent encore constituer des moyens précieux de participer au processus d'articulation d'imaginaires radicalement nouveaux pour les présents possibles de la Libye post-Kadhafi. Ils ne représentent pas non plus la résurgence de conflits prétendument inhérents à la société libyenne labélisée comme « segmentaire », « traditionnelle », dont les membres manqueraient de toute forme de capacité d'organisation politique. Elles témoignent plutôt du refus stratégique des citoyens et des organisations à l'égard des représentants intérimaires perçus comme incapables de fournir des formes significatives de représentation politique. Ces revendications constituent des manières de pratiquer la démocratie en abordant la question de la représentation « autrement », ce qui fait écho à d'autres phases de l'histoire du pays. De fait, ces positionnements d'individus et de groupes en dehors des canaux d'expression politique officiellement acceptés ne peuvent pas être ramenés à des expressions orientalistes « d'anarchie », de « désordre » ou « d'immaturité politique ». Se départir de ces conceptions normatives du politique en général, et de la transition démocratique en particulier, permet un autre regard et révèle la capacité des formes alternatives de gouvernance délibérative locale attestant de l'émergence de compréhensions et de pratiques plurielles de la démocratie qui existent à différents niveaux de la société, même au milieu de ce qui est communément considéré comme le chaos.

## Bibliographie

AHMIDA Ali Abdullatif, 2009, *The Making of Modern Libya. State Formation, Colonization, and Resistance*, New York, Sunny Press.

DOI : 10.1515/9781438428932

ANDERSON Lisa, 1986, *The State and Social Transformation in Tunisia and Libya. 1830-1980*, Princeton, Princeton University Press.

ANDERSON Lisa, 1991, « The Development of Nationalist Sentiment in Libya, 1908-1922 », in Khalidi Rashid, Anderson Lisa, Muslih Muhammad, et Simon Reeva (dir.), *The origins of Arab Nationalism*, New York, Columbia University Press.

ANDERSON Lisa, 2017, « "They Defeated Us All" : International Interests, Local Politics, and Contested Sovereignty in Libya », *The Middle East Journal*, Vol.71, n° 2, DOI : <https://doi.org/10.3751/71.2.13>.

DOI : 10.3751/71.2.13

BADI Emad, 2021, « Libya's Government of National (Dis)Unity : the misleading choreography of conflict resolution », *Confluences Méditerranées*, Vol. 3, n°118, p. 23-35. URL : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2021-3-page-23.htm>. DOI : 10.3917/come.118.0025.

DOI : 10.3917/come.118.0025

BAGHNI 'Amrū Sa'īd, 1981, « الجمهورية الطرابلسية », *Al-Shahīd*, n° 2, p. 36-58.

BALDINETTI Anna, 2003, « Libya's Refugees, Their Places of Exile, and the Shaping of Their National Idea », in McDougall James (dir.), *Nation, Society, and Culture in North Africa*, Londres, Routledge.

DOI : 10.1080/13629380308718497

BALDINETTI Anna, 2010, *The Origins of the Libyan Nation. Colonial Legacy, Exile and the Emergence of a New Nation-State*, Londres, Routledge.

DOI : 10.4324/9780203868164

BALDINETTI Anna, 2018, « Languages in Libya: building blocks of national identity and soft power tools », *The Journal of North African Studies*, Vol. 23, n° 3, p. 418-439.

DOI : 10.1080/13629387.2017.1391947

BARKEY Karen, 2008, *Empire of Difference. The Ottomans in Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.

BAYART Jean-François, 2014, « Retour sur les printemps arabes », *Politique Africaine*, n° 133, p. 153-173. URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2014-1-page-153.htm>. DOI : 10.3917/polaf.133.0153.

DOI : 10.3917/polaf.133.0153

BAYAT Asef, 2010, *Life as Politics. How Ordinary People Change the Middle East*, Cairo, American University Press.

DOI : 10.1515/9780804786331

BEN NÉFISSA Sarah, 2011, « Révolution arabes : les angles morts de l'analyse politique des sociétés de la région », *Confluences Méditerranée*, Vol. 2, n° 77, p. 75-90. URL : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-2-page-75.htm>. DOI : 10.3917/come.077.0075.

DOI : 10.3917/come.077.0075

BENZENINE Belkacem, 2020, « La démocratie de l'abstention en situation autoritaire : retour sur les élections législatives et locales de 2017 en Algérie », *Maghreb-Mashrek*, Vol. 1, n° 243, p. 77-96. URL : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2020-1-page-77.htm>. DOI : 10.3917/machr.243.0077.

DOI : 10.3917/machr.243.0077

BIASUTTI Gianbattista, 2003, *La politica indigena italiana in Libia. Dall'occupazione al termine del governatorato di Italo Balbo*, Thèse de doctorat en Histoire de l'Afrique, Pavia, Centro Studi Popoli Extraeuropei "Cesare Bonaccossa", 2003.

BROWNLEE Jason, MASOUD Tarek et REYNOLDS Andrew, 2015, *The Arab Spring. Pathways of repression and reform*, Oxford, Oxford University Press.

CAVATORTA Francesco, 2015, « No Democratic Change... and Yet No Authoritarian Continuity: The Inter-paradigm Debate and North Africa After the Uprisings », *British Journal of Middle Eastern Studies*, Vol. 42, n° 1, p. 135-145. DOI : 10.1080/13530194.2015.973200.

DOI : 10.1080/13530194.2015.973200

CHALCRAFT John, 2013, *Popular Politics in the Making of the Modern Middle East*, Cambridge, Cambridge University Press.

DOI : 10.1017/CBO9780511843952

CHERIF Nedra, 2021, « Libya's Elections without a Constitution : A Risky Gamble », Policy Brief, EUI-Robert Schumann Centre, <https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/73434/QM-AX-21-059-EN-N.pdf?sequence=5>.

CRESTI Federico, 2006, « La rinascita dell'attività politica in Tripolitania nel secondo dopoguerra secondo alcuni documenti britannici (dicembre 1945-gennaio 1949) », in Cresti Federico, 2006, *La Libia tra Mediterraneo e Mondo Islamico. Atti del convegno (Catania, 1-2 dicembre 2000)*, Milan, Giuffrè.

DABÈNE Olivier, GEISSER Vincent, MASSARDIER Gilles (dir.), 2008, *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, « Recherches ». DOI : 10.3917/dec.dabem.2008.01. URL : <https://www.cairn.info/autoritarismes-democratiques-9782707156266.htm>

DOI : 10.3917/dec.dabem.2008.01

DAKHLIA Jocelyne, 2016, « Can We Think in Transition ? Reflections from Tunisia », *Jadaliyya*, 30 juin, <https://www.jadaliyya.com/Details/33373>.

DEL BOCA Angelo, 2010 [1<sup>ère</sup> ed. 1986], *Gli italiani in Libia dal fascismo a Gheddafi*, Milano : Mondadori.

DOBRY Michel, 2000, « Introduction : When Transitology Meets Simultaneous Transitions », in Dobry Michel (dir.), « Democratic and Capitalist Transitions in Eastern Europe », *The GeoJournal Library*, Vol. 55, p. 1-15. DOI : 10.1007/978-94-011-4162-8\_1.

DUMASY Francois, 2017, « La Libye, un laboratoire des variations de la relation coloniale pendant la Première Guerre mondiale ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, Vol. 141, p. 67-85.

DOI : 10.4000/remmm.9827

FREITAG Ulrike et LAFI Nora (dir.), 2014, *Urban Governance Under the Ottomans. Between Cosmopolitanism and Conflict*, New York, Routledge.

DOI : 10.4324/9781315856797

GANA Alia et VAN HAMME Gilles, 2020, « Introduction. Les bouleversements politiques en Afrique du Nord au prisme de l'analyse électorale », *Maghreb - Mashreq*, Vol. 1, n° 243, p. 5-10. URL : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2020-1-page-5.htm>. DOI : 10.3917/machr.243.0005.

DOI : 10.3917/machr.243.0005

GHOUMA Hend M., 2015, « Graffiti in Libya as Meaningful Literacy », *Arab World English Journal (AWEJ)*, Vol. 6, n° 1, p. 397-408.

DOI : 10.24093/awej/vol6no1.30

HAJJAR Sami J, 1980, « The Jamahiriya Experiment in Libya: Qadhafi and Russeau », *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 18, n° 2, p. 181-200.

DOI : 10.1017/S0022278X00011307

HANIEH Adam, 2013, *Lineages of Revolt. Issues of Contemporary Capitalism in the Middle East*, Chicago, Haymarket Books.

HIBOU Béatrice, 2006, « Domination and Control in Tunisia : Economic Levers for the Exercise of Authoritarian Power », *Review of African Political Economy*, n° 108, p. 185-106.

DOI : 10.1080/03056240600842628

AL-HUWAYDĪ Mustafa 'Alī, الجمهورية الطرابلسية. جمهورية العرب الأولى, Tripoli, Markaz jihād al-libīyyn lil-dirasāt al-tārikhiya.

KERSTEN Mark, 2014, "Libya's Political Isolation Law : Politics and Justice or the Politics of Justice ?", *Middle East Institute*. URL : <https://www.mei.edu/publications/libyas-political-isolation-law-politics-and-justice-or-politics-justice>.

LACHER Wolfram, 2011, « Families, Tribes and Cities in the Libyan Revolution », *Middle East Policy*, Vol. XVIII, n° 4, p. 140-154. DOI : <https://doi.org/10.1111/j.1475-4967.2011.00516.x>.

DOI : 10.1111/j.1475-4967.2011.00516.x

LAFI Nora, 2002, *Une Ville d Maghreb entre ancien régime et réformes ottomanes : genèse des institutions à Tripoli de Barbarie (1795-1911)*, Paris, Le Harmattan.

LAHMAR Mouldi, 2006, « Libyens et Italiens en Tripolitanie (1911-1928). Quels territoires d'allégeance politique ? », in Abdelhamid Hènia (dir.), *Être notable au Maghreb. Dynamique des configuration notabliaires*, Tunis, IRMC, p. 121-138. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irmc.312>.

DOI : 10.4000/books.irmc.312

LANGHI Zahra', 2014, « Gender and state-building in Libya : towards a politics of inclusion », *The Journal of North African Studies*, Vol. 19, n° 2, p. 200-210. DOI : <https://doi.org/10.1080/13629387.2014.881736>.

DOI : 10.1080/13629387.2014.881736

LARNER Wendy, 2000, « Neoliberalism: Policy, Ideology, Governmentality », *Studies in Political Economy*, vol. 63, n° p. 5-25. DOI : <https://doi.org/10.1080/19187033.2000.11675231>.

DOI : 10.1080/19187033.2000.11675231

LINZ, Juan J. et STEPAN Alfred, 1996, *Problems of Democratic Transition and Consolidation. Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*. Londres, The Johns Hopkins University Press.

DOI : 10.56021/9780801851575

LOSCHI Chiara et PAGANO Chiara, 2021, « La Libye en 2020 : entre guerre civile, crises humanitaires et tentatives de réconciliation », *L'Année du Maghreb*, Vol. 2, n° 26, p. 215-240.

DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.10367>. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/10367>.

DOI : 10.4000/anneemaghreb.10367

MORONE Antonio Maria, 2018, « Nuovi e vecchi intermediari libici tra esigenze esterne e spinte nazionaliste », in Morone Antonio Maria (dir.) *La fine del colonialismo italiano. Politica, società e memorie*, Milan, Le Monnier, p. 31-60.

OBEÏDI Amal., 2008, « Political Elites in Libya since 1969 », in Vandewalle Dirk (dir.), *Libya since 1969. Qadhafi's Revolution Revisited*, New York, Palgrave Macmillan, p. 105-126.

OBEÏDI Amal, 20001, *Political Culture in Libya*, Londres, Routledge. DOI : <https://doi.org/10.4324/9780203037003>.

DOI : 10.4324/9780203037003

OTMAN Waniss A. et KARLBERG Erling, 2007, *The Libyan Economy. Economic Diversification and International Repositioning*, Berlin Heidelberg, Springer-Verlag. DOI : <https://doi.org/10.1007/3-540-46463-8>.

DOI : 10.1007/3-540-46463-8

PAGANO Chiara, 2018, « The Amazigh Issue in Post-Qaddafi's Libya : Mobilizing History for Occupying a Political Vacuum », *Afrique e Orienti*, année XX, n° 3, p. 57-75.

PAGANO Chiara, 2019a, « La Tripolitania coloniale et le 'Mondo Musulmano' all'inizio del XX secolo: prove di autogoverno tra anticolonialismo et panislamismo », *Afrique e Orienti*, année XXI, n° 2, p. 69-90. DOI : <https://doi.org/10.23810/1345.CHIARAPAGANO>.

DOI : 10.23810/1345.CHIARAPAGANO

PAGANO Chiara, 2019b, « Militanza amazigh et questione nazionale in Libia. La costruzione di un immaginario », *Zapruder. Rivista di storia di conflittualità sociale*, Vol. 49, p. 92-106.

QUTAIT Tasnim, 2020, « Retracing a Disappearing Landscape : On Libyan Cultural Memory », *Lamma : A Journal of Libyan Studies*, n° 1, p. 63-66. URL : <https://escholarship.org/uc/item/27m506fc>.

SAWANI Youssef Mohammad, 2012, « Post-Qadhafi Libya : Interactive Dynamics and the Political Future », *Contemporary Arab Affairs*, Vol. 5, n° 1, p. 1-26. <https://www.jstor.org/stable/48599871>.

DOI : 10.1080/17550912.2012.650007

SAWANI Youssef et PACK Jason, 2013, « Libyan constitutionality and sovereignty post-Qadhafi: the Islamist, regionalist, and Amazigh challenges », *The Journal of North African Studies*, Vol. 18, n°

4, p. 523-543. DOI : 10.1080/13629387.2013.838056.

DOI : 10.1080/13629387.2013.838056

SURY Salaheddin Hasan, 1980, « The political development of Libya, 1952-1960. Transformation of leadership », *Asia-Africa-Latin America*, Vol. 8, p. 101-127.

SURY Salaheddin Hasan, 2003, « A New System for a New State. The Libyan Experiment in Statehood, 1951-1969 », Baldinetti Anna. (dir.), *Modern and Contemporary Libya: Sources and Historiographies*, Roma, Istituto Italiano per l'Africa e l'Oriente, pp. 179-194.

SCHEDLER Andreas, 2002, « Elections without democracy. The menu of manipulation », *Journal of Democracy*, Vol. 13, n° 2, p. 36-50.

DOI : 10.1353/jod.2002.0031

TABIB Rafea, 2016, « Mobilized publics in Post-Qadhafi Libya : the emergence of new modes of popular protest in Tripoli and Ubari », *Mediterranean Politics*, Vol. 21, n° 1, p. 86-106. DOI : 10.1080/13629395.2015.1081453.

DOI : 10.1080/13629395.2015.1081453

TAYEB Leila, 2018, « Our Star : Amazigh Music and the Production of Intimacy in 2011 Libya », *The Journal of North African Studies*, Vol. 23, n° 5, p. 834-850. DOI : <https://doi.org/10.1080/13629387.2018.1436651>.

DOI : 10.1080/13629387.2018.1436651

TAYEB Leila, 2021, « What is Whiteness in North Africa? », *Lateral*, Vol. 10, n° 1. URL : <https://csalateral.org/forum/cultural-constructions-race-racism-middle-east-north-africa-southwest-asia-mena-swana/whiteness-in-north-africa-tayeb/>.

DOI : 10.25158/L10.1.20

TURKI Sami Yassine et LOSCHI Chiara, 2017, « Chantiers de reconstruction politique en comparaison : La « décentralisation » en période post-révolutionnaire en Tunisie et en Libye », *L'Année du Maghreb*, vol. 16, URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/2965> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.2965>.

DOI : 10.4000/anneemaghreb.2965

VANDEWALLE Dirk, 2008, *Libya since 1969. Qadhafi's Revolution Revisited*, New York, Palgrave Macmillan.

DOI : 10.1007/978-0-230-61386-7

VANDEWALLE Dirk, 2012, *A History of Modern Libya*, Cambridge, Cambridge University Press.

VANDEWALLE Dirk, 2018, *Libya since Independence : Oil and State-building*, Ithaca, Cornell University Press

VARVELLI Arturo (dir.), 2017, *State-Building in Libya. Integrating Diversities, Traditions and Citizenship*, Roma, ReserDoc.

## Notes

1 . Stéphanie Khouri, « Montée des tensions en Libye : une nouvelle guerre à Tripoli? », *L'Orient le Jour*, 26 août 2022, <https://www.lorientlejour.com/article/1309554/montee-des-tensions-a-tripoli-une-nouvelle-guerre-a-lhorizon-en-libye-.html> .

2 . Amnesty International, *Libye. Report des élections dans un climat de répression*, 22 décembre 2021, <https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/sites/8/2022/01/MDE1950972021FRENCH.pdf>

3 . En Libye, le Parlement approuve un gouvernement rival à celui de Tripoli, *France24*, 01 mars 2022, <https://www.france24.com/fr/afrique/20220301-en-libye-le-parlement-approuve-un-gouvernement-rival-%C3%A0-celui-de-tripoli>.

4 . Antoine Mariotti, « La Libye est partagée entre deux premiers ministres, les luttes de pouvoir se poursuivent », *France24*, 10 Février 2022, <https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20220210-la-libye-est-partag%C3%A9-entre-deux-premiers-ministres-les-luttes-de-pouvoir-se-poursuivent>.

5 . Voir l'analyse de Emad Badi pour *CNN Newsroom*, [https://www.linkedin.com/posts/emad-badi\\_libya-tripoli-egypt-activity-6970096200133832704-JaF8?utm\\_source=share&utm\\_medium=member\\_desktop](https://www.linkedin.com/posts/emad-badi_libya-tripoli-egypt-activity-6970096200133832704-JaF8?utm_source=share&utm_medium=member_desktop).

6 . Dans le cadre du projet collectif de recherche *Hisdemab* de l'Association Leibniz sur l'historicité de la démocratie dans les mondes arabes et musulmans, une réflexion sur l'historicité de la démocratie en Libye a été lancée. Il implique actuellement des chercheurs.e.s libyens et internationaux de la région et au-delà qui ont choisi d'interroger les questions de représentativité, de délibération, d'élections, de processus décisionnels et de contestation s'étendant sur une multiplicité de temporalités. Pour un aperçu complet des travaux qui ont été présentés et discutés lors du dernier séminaire en ligne organisé par le réseau de recherche consacré à la Libye, voir les résumés disponibles sur ce lien : <https://hisdemab.hypotheses.org/events/international-workshop-reflections-on-the-historicity-of-democracy-libya-in-the-longue-duree> .

7 . Rabeah A. Elmedah, *مظاهر الحكم الذاتي في مدينة طرابلس في العهد الإسلامي*, résumé disponible sur ce lien : <https://bit.ly/3VEQ3cu> .

8 . Fateh Gdara, *تجربة انتخاب شيخ القبيلة الليبية في نهاية القرن التاسع عشر من بواكير الممارسات الانتخابية الليبية*, résumé disponible sur ce lien : <https://bit.ly/3ENUjoR>

9 . Nora Lafi, *ممثلو طرابلس وفزان في مجلس المبعوثان العثماني في إسطنبول : تأملات في الانتخابات والمداولات*, résumé disponible sur ce lien : <https://bit.ly/3CYjj6q>, et Markus Koller, « Negotiations between the Central Government and Local Authorities in late Ottoman Libya », résumé disponible sur ce lien : <https://bit.ly/3exbnQl>.

10 . Mohammad Ali Abdallah, *التطور التاريخي لمفهوم الديمقراطية وممارستها، وأثره على الواقع الليبي القرن الثامن عشر، القرن العشرين*, résumé disponible sur ce lien : <https://bit.ly/3CyIATA>.

11 . Rajaa Elmajdoub, *المداولات الانتخابية لدي النقابات العمالية في طرابلس في منتصف القرن العشرين*, résumé disponible sur ce lien : <https://bit.ly/3CZdMNd>.

12 . Walid Shuaib Adam, *قراءة وثائق حول تأطير قوانين ودوائر ومراكز الاقتراع الانتخابية النيابية في ولاية برقة والانتقادات*, résumé disponible sur ce lien : <https://bit.ly/3Wo2hp7>.

13 . En effet, la Libye d'après 2011 a vu émerger des mobilisations et des pratiques politiques et culturelles auparavant hors d'atteinte. Ce fait a montré l'importance des mouvements et des expressions artistiques pour retracer une nouvelle perspective dans l'histoire du pays à partir d'une nouvelle réflexion sur le contexte socioculturel libyen (Ghouma, 2015), et en réélaborant de manière problématique la mémoire culturelle en Libye (Qutait, 2020), autant que la question des droits des femmes et du racisme en Libye, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays (Langhi, 2014 ; Tayeb, 2021).

14 . 48 heures avant le jour du scrutin, le matin du 5 juillet, les boîtes et autres outils électoraux à Ajdabiya ont été détruits par des groupes prétendument fédéralistes. Plus tard la journée, un groupe de manifestants non officiellement affiliés au Cyrenaica Regional Transitional Council a fermé cinq installations pétrolières de Sidra, Haruj, Zuwaytina, Brega et Hariqa.

15 . Loi 59-2012, concernant le système de gouvernement local, 18 juillet 2012, <http://www.log.gov.ly/downloads/add0015.pdf> (visité le 10 octobre 2022).

16 . Conversation avec Otman Gajiji, Ancien président Haute Commission des élections nationales et ancien membre de la Commission centrale pour les élections des conseils municipaux.

17 . MANUL, *UNSMIL urges unification of Libyan electoral authorities for municipal council elections in Libya*, 27 janvier 2021, <https://unsmil.unmissions.org/unsmil-urges-unification-libyan-electoral-authorities-municipal-council-elections-libya>.

18 . Press and Information Office of the Federal Government (BPA), "The Berlin Conference on Libya. Conference Conclusions", Press release, 19 janvier 2020, <https://www.bundesregierung.de/breg-en/news/the-berlin-conference-on-libya-1713882>.

19 . Conseil de sécurité des Nations unies, « Letter dated 23 November 2020 from the President of the Security Council addressed to the Secretary-General and the Permanent Representatives of the members of the Security Council », S/2020/1129, p. 3.

20 . « Libya's Amazigh Council rejects UNSMIL-sponsored dialogue », The Libya Observer, 2 novembre 2020, <https://libyaobserver.ly/news/libya%E2%80%99s-amazigh-council-rejects-unsmil-sponsored-dialogue>; [تجدل الأسماء والتماثيل في الحوار.. معضلة تلاحق البعثة](https://www.tjv.net/جدل الأسماء والتماثيل في الحوار.. معضلة تلاحق البعثة), "218", <https://bit.ly/3ILYMFk>.

21 . Selon le système convenu par les membres du FDPL, les élections pour sélectionner les candidats potentiels au nouvel appareil exécutif se dérouleraient selon deux procédures de vote possibles : la première doit refléter les spécificités géographiques en se déroulant sur une base régionale. Dans le cas où aucun des candidats n'obtient 60% des voix, les membres du FDPL procède selon une deuxième procédure : ils indiquent le nom de leurs candidats pour le poste de Premier ministre et les trois postes du Conseil de la présidence sur des bulletins communs. Les responsables ainsi élus dirigeraient conjointement le pays jusqu'aux élections générales prévues pour la fin 2021. « Déclaration de la MANUL après le vote sur les propositions pour le mécanisme de sélection de l'autorité exécutive unifiée », 6 décembre 2020, <http://alwasat.ly/news/libya/303473>.

22 . International Crisis Group, « Libya Update # 4 », 15 Février 2021, <https://www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/north-africa/libya/libya-update-4>.

23 . Abdulkader Assad, « Libyan Amazigh Council Calls for Boycotting Constitution Referendum », *The Libya Observer*, 21 janvier 2021, <https://www.libyaobserver.ly/news/libyan-amazigh-council-calls-boycotting-constitution-referendum> et Sami Zaptia, « Amazigh throw spanner in consensual, constitutionally based 24 December elections », *Libya Herald*, 18 juin 2021, <https://bit.ly/3ShTGCl>.

24 . United Nations Support Mission in Libya, "Report of the Secretary-General, S/2022/632", 19 août 2022, p. 3. [https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/S\\_2022\\_632.pdf](https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/S_2022_632.pdf).

## Pour citer cet article

### Référence papier

Chiara Loschi et Chiara Pagano, « Regarder au-delà des élections : l'historicité complexe de la participation politique dans la Libye contemporaine », *L'Année du Maghreb*, 28 | 2022, 83-108.

### Référence électronique

Chiara Loschi et Chiara Pagano, « Regarder au-delà des élections : l'historicité complexe de la participation politique dans la Libye contemporaine », *L'Année du Maghreb* [En ligne], 28 | 2022, vol. 2, mis en ligne le 15 janvier 2023, consulté le 28 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/11297> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.11297>

## Auteurs

### Chiara Loschi

politiste et chercheuse post-doctorante à l'Université de Bologne

#### Articles du même auteur

#### **Libye(s) en devenir. Déchiffrer le changement sociopolitique en diachronie et à plusieurs échelles** [Texte intégral]

Paru dans *L'Année du Maghreb*, 28 | 2022, vol. 2

#### **La Libye en 2020 : entre guerre civile, crises humanitaires et tentatives de réconciliation** [Texte intégral]

Paru dans *L'Année du Maghreb*, 26 | 2021

#### **Chronologie Libye 2020** [Texte intégral]

Paru dans *L'Année du Maghreb*, 26 | 2021

#### **Chantiers de reconstruction politique en comparaison : La « décentralisation » en période post-révolutionnaire en Tunisie et en Libye** [Texte intégral]

Political Reconstruction Projects in Comparison: "Decentralization" in the Post-Revolutionary Phase in Tunisia and Libya

Paru dans *L'Année du Maghreb*, 16 | 2017

### Chiara Pagano

spécialiste en Histoire de l'Afrique et chercheuse post-doctorante à l'Université de Graz.

#### Articles du même auteur

#### **Libye(s) en devenir. Déchiffrer le changement sociopolitique en diachronie et à plusieurs échelles** [Texte intégral]

Paru dans *L'Année du Maghreb*, 28 | 2022, vol. 2

#### **La Libye en 2020 : entre guerre civile, crises humanitaires et tentatives de réconciliation** [Texte intégral]

Paru dans *L'Année du Maghreb*, 26 | 2021

#### **Chronologie Libye 2020** [Texte intégral]

Paru dans *L'Année du Maghreb*, 26 | 2021

## Droits d'auteur



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.